



Paris, le 14 août 2015

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur

1 Place Beauveau
75008 PARIS

Monsieur le Ministre,

C'est avec stupéfaction que nous avons découvert que la « sécurité » aux abords de « Paris plages » était assurée hier par des éléments de la LDJ, sous la supervision d'un de leurs fondateurs, comme cela a été documenté par de nombreux témoins dont des journalistes des Inrockuptibles.

La veille, avec la délégation du Collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, nous avons reçu de Patrick Klugman, adjoint aux relations internationales de la ville de Paris, l'assurance que les milices privées du type LDJ ou Betar seraient écartées de toute participation à la manifestation « Tel-Aviv sur Seine ».

Non seulement cela n'a pas été le cas, mais nous avons constaté sur place une incroyable répartition des rôles entre la police nationale et des individus très vraisemblablement membres de cette milice privée dont vous avez dit vous-même avoir envisagé la dissolution. Lorsque ces individus molestaient nos militants venus dialoguer avec les personnes se présentant à l'entrée de la manifestation, la police les laissait faire avant de repousser elle-même nos militants. Comme si nous nous trouvions dans une zone où ne s'appliquait plus le droit français.

Nous avons dit notre appréciation sur un événement indécent et de pure propagande. Nous constatons qu'il n'a pu se dérouler qu'avec la contribution directe d'un Etat étranger et la participation scandaleuse d'éléments d'une milice privée qui n'a pas sa place dans notre République et dont nous demandons la dissolution. Cela appelle de votre part, Monsieur le Ministre, pour le moins une explication sur qui étaient ces individus qui avaient tout loisir de s'en prendre à nos militants.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Taoufiq Tahani
Président de l'AFPS

PJ. Photos où un membre de cette milice privée agresse le Secrétaire Général de l'AFPS